COMPÉTENCE 2
Du décret du 27 décembre 2022

EVALUATION DES RISQUES PHYSIQUES ET ÉTUDE DE POSTE DE TRAVAIL EXPOSÉ

PROGRAMME

La méthodologie d'évaluation des risques physiques et des études de postes de travail exposés

- La prévention des risques professionnels
  - la démarche de prévention
  - les 9 principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels
  - les 3 niveaux de prévention du risque professionnel
  - les 4 interlocuteurs de la prévention des risques professionnels
- L'évaluation du risque
  - généralités
  - notion de danger, d'exposition, de risque
  - les relevés
  - la pondération du risque (criticité du risque)
- Les différentes méthodes d'évaluation des risques
  - à partir du schéma de définition du risque
  - à partir des 6 objectifs à atteindre à l'issue de l'étude
  - en 3 phases : préparation, évaluation, exploitation
- Synthèse

La métrologie et l'interprétation des résultats des mesures d'évaluation des risques physiques et des études de postes de travail exposés

- Introduction aux risques physiques
- Le bruit ou nuisances sonores
- L'éclairage ou les ambiances lumineuses
- Les rayonnements optiques artificiels
- Les vibrations
- Les températures extrêmes (ambiances thermiques)
- Aération et ventilation
- Les poussières et les fibres
- Autres métrologies
- Les deux types de mesurages selon les risques rencontrés :
  - au poste de travail
  - relatives au salarié
- Les particularités des mesures physiques spécifiques à chaque nuisance physique : méthodes et interprétation

Propositions d'actions : Les mesures de protection et de prévention des risques physiques et des mises en situation pratiques

- Les mesures de protection vis-à-vis des risques physiques
- Les mesures de prévention vis-à-vis des risques physiques
- Les actions d'information- formation propres aux risques physiques

Illustrations des risques physiques par des mises en situation pratiques et études de cas concrets

- Des mises en situation de différents risques physiques en milieu
  - industriel
  - médical
- Présenter le travail de chaque sous-groupe à l'ensemble des participants
- Discuter des travaux restitués par chaque sous-groupe
- Débattre de l'atteinte des objectifs des études de poste de travail et d'évaluation des risques réalisées par les sous-groupes
- Proposer des axes d'amélioration

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

*21 au 22 septembre 2026
*29 au 30 octobre 2026
02 au 03 novembre 2026
*25 au 26 janvier 2027
01 au 02 avril 2027
21 au 22 juin 2027
*14 au 15 octobre 2027
09 au 10 décembre 2027

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse / *Distanciel

DURÉE		RÉF.
2 jours	**2090 € ht** repas inclus	**EPPT**

Culture prévention et risques pro

OBJECTIF

Savoir appliquer et mettre en oeuvre une démarche complète d'évaluation et de mesurage des risques physiques selon les situations de travail observées

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser la notion de danger, d'exposition, de risque
- Qualifier la typologie des risques physiques
- Consolider ses connaissances des caractéristiques physiques simples du bruit, de l'éclairage, des vibrations, des ambiances thermiques, des rayonnements et ondes électro-magnétiques ionisants
- Repérer les différentes modalités d'exposition aux dangers physiques
- Connaître les différentes méthodes possibles d'analyse du risque
- Adapter les mesurages au poste de travail selon les risques rencontrés
- Interpréter les résultats obtenus des mesurages
- Avoir la capacité de proposer des axes d'amélioration

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins du travail
- Infirmier(e) de santé au travail
- IPRP
- ATST
- Techniciens et ingénieurs en prévention des risques et HSE

Décret du 27 décembre 2022

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
DU PARCOURS SPÉCIFIQUE DE 240H
DES INFIRMIER(E)S EN SANTÉ AU TRAVAIL

EN SAVOIR +

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animée par :
PIERRE PLOUVIER

- Consultant formateur en prévention des risques professionnels et en ergonomie
- Professeur d'activités physiques adaptées au poste de travail
- Master sciences et techniques des activités physiques
- Master ergonomie santé et développement

« A travers cette formation, je vais vous faire partager mon expérience de plus de 20 ans en prévention des risques professionnels et plus particulièrement dans l'évaluation des risques physiques auxquels sont exposés les salariés.

Je vous propose une approche neuro-pédagogique et ludique ainsi que des études de cas pratiques pour ancrer vos connaissances. »

Pierre PLOUVIER

Pré-requis : aucun

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

VOTRE CONSULTANT

L'expertise métier de votre consultant associé à une approche pédagogique participative vont vous permettre de ressortir de cette formation avec des éléments directement applicables dans votre contexte professionnel

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr